

RCO04	Entreprises bénéficiant d'un soutien non financier
--------------	---

Objectif Spécifique	OS1.1-act.1 Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe		
Type d'action	1.	Soutenir et développer les infrastructures de Recherche et d'Innovation et permettre l'investissement nécessaire à un saut qualitatif régional	
		<i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)</i>	<i>Valeur cible programme 2024</i>
		16.991.494,51	5
			38
		Ceci est la valeur cible pour l'ensemble de l'OS1.1	Ceci est la valeur cible pour l'ensemble de l'OS1.1
Type d'indicateur	Réalisation		
Unité de mesure	Entreprises		
Est un sous-indicateur	Oui		
Interdépendance avec un autre indicateur	RCO01		
Définition	<p>Nombre d'entreprises recevant un soutien non financier.</p> <p>Les entreprises sont comptabilisées dans l'indicateur si elles reçoivent un soutien <u>non financier de manière structurée</u> comme, par exemple, une PME recevant les services d'un incubateur. Le soutien fourni doit être documenté. Les interactions ponctuelles (ex : appels téléphoniques pour des demandes d'information) ne sont pas incluses.</p> <p>Les exemples de soutien non financier comprennent des services tels que (liste non exclusive) : services de conseil (assistance-conseil et formation pour l'échange de connaissances et d'expériences, etc.) ou services d'appui (mise à disposition de bureaux, sites web, banques de données, bibliothèques, études de marché, manuels, documents de travail et modèles, etc.).</p> <p>Pour la définition d'une entreprise, voir RCO01.</p> <p>Attention: Aux fins de cet indicateur, les entreprises sont des organisations à but lucratif qui produisent des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché. <i>Le soutien à des entreprises organisées sous la forme d'asbl, ne peut être intégré aux valeurs de cet indicateur.</i></p>		
Méthode de calcul	<p><u>Objectif 2024</u>: estimation du nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier au 31/12/2024</p> <p><u>Objectif 2029</u>: estimation du nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier au 31/12/2029</p> <p><u>Calcul des réalisations</u>: calcul du nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier</p>		
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Temporalité de mesure des résultats</u>: Les entreprises sont à inclure dans les résultats rapportés à partir du premier soutien que reçoit l'entreprise. - Une entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois au niveau du projet, même si elle reçoit plusieurs fois du soutien - Si une entreprise est "nouvelle" selon la description reprise dans l'indicateur RCO05, elle est aussi à rapporter dans le cadre de l'indicateur RCO05 - Attention: cet indicateur alimente automatiquement l'indicateur RCO01. Toute entreprise comptabilisée dans le présent indicateur doit donc avoir également été comptabilisé dans l'indicateur RCO01 (et respecter les conditions de rapportage). 		

<p>Justification des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une spreadsheet, reprenant les données: <ul style="list-style-type: none"> > le nom de l'entreprise > le numéro de l'entreprise > la forme légale de l'entreprise > le date de début de l'entreprise > la classification de l'entreprise (micro, petite, moyenne, grande) au début du soutien > description succincte du soutien - Un document officiel, signé par les toutes les parties impliquées, justifiant le soutien <p><u>Classification des entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Micro entreprise (<= 10 employés et chiffre d'affaires annuel ≤ 2 millions d'euros ou bilan ≤ 2 millions d'euros) ; - Petite entreprise (10-49 employés et chiffre d'affaires annuel > 2 millions d'euros - ≤ 10 millions EUR ou bilan > 2 millions EUR - ≤ 10 millions EUR) ; - Moyenne entreprise (50-249 employés et chiffre d'affaires annuel > 10 millions d'euros - ≤ 50 millions d'euros ou bilan > 10 millions d'euros - ≤ 43 millions d'euros) ; - Grande entreprise (>250 employés et chiffre d'affaires > 50 million d'euros ou bilan > 43 millions d'euros). <p>Si l'un des 2 seuils (employés et chiffre d'affaires/bilan annuel) est dépassé, les entreprises sont classées dans la catégorie de taille supérieure. (ESTAT basé sur la recommandation CE 2003/361/CE, annexe, articles 2-3)</p> <p>La taille de l'entreprise soutenue est mesurée au moment de la demande.</p>
<p>Source de collecte de données</p>	<p>Porteur de projet/Bénéficiaires finaux</p>
<p>Fréquence de collecte de données</p>	<p>Semestriellement, à partir du premier soutien</p>